

INFO ASA BASKET : RENOUVELLEMENT OU CREATION DES LICENCES SAISON 2020 - 2021



**Séances
d'inscription :**
Samedi 13 et 20
Juin de 10h00 à
15h00

Salle de convivialité
de Tabarly

NOUVEAUTE
2020-2021

FINI LE PAPIER

L'ASA BASKET
déclenche
l'envoi du lien
FFBB sur votre
messagerie

**La licence n'est validée qu'une fois
le dossier complet et le règlement
reçu.**

CERTIFICAT
MEDICAL

Les certificats médicaux datant de 2017 - 2018 et 2019 ne sont plus valables car en effet la Fédération a décidé que l'aptitude médicale pour la saison 2020-2021 sera obtenue uniquement en produisant un nouveau certificat médical.
Un questionnaire COVID pourra aider le médecin à établir son diagnostic.

Règlement de
la licence

Le règlement sera effectué le jour de l'inscription et pourra se faire en : Espèces / Chèque bancaire / Pass sport et coupons sport / Chèques vacances / Comité d'entreprises.

L'encaissement du règlement se fera en octobre
Des facilités de paiement peuvent être accordées.
Le dossier ne sera validé que lorsque le règlement aura été reçu.
1/2 tarif sur la 3ème licence la moins élevée d'une même famille et gratuité à partir de la 4ème.
Aucun remboursement ne sera effectué après remise du dossier complet.

Pack 2020-2021

**Le pack tombola attribué à chaque licencié joueur comprend un carnet de 10 billets de tombola
d'une valeur totale de 20€.**

Tarifs des cotisations pour la saison 2020/2021 :

Catégories	Année	Cotisation pack inclus
Seniors et Loisirs	à partir de 2000	175 €
U 20 - Juniors	2001 -2002-2003	170 €
U 17 – Cadets	2003-2004-2005	
U 15 – Minimes	2006-2007	150 €
U 13 – Benjamins	2008-2009	
U 11 – Poussins	2010-2011	135 €
U 9 – Mini Poussins	2012-2013	
Ecole de Basket	2014-2015	115 €
Frais de mutation et de licence T	Tarif UNIQUE à compter de la catégorie U15	60 €

A Savoir :

=> **Si non inscription en juin, majoration de 10% sur le tarif de la licence et licencié non prioritaire**

=> Chaque licencié doit prendre connaissance de la **charte** du basketteur mis à disposition sur le site de l'ASA, la signer et la remettre au moment de son inscription : **elle résume les droits et les devoirs de tout licencié de l'ASA et notamment l'obligation de respecter les désignations d'arbitrage et de table de marque (à partir de la catégorie benjamin(e))**

=> Chaque licencié doit également compléter et signer les formulaires **DROIT A L'IMAGE** et **DONNEES PERSONNELLES**.

=> **Surclassement :** Il est demandé par le club pour tous les enfants en 2ème année de chaque catégorie. Pour la saison 2020/2021, sont concernés les licenciés né(e)s en 2012, 2010, 2008, 2006, 2004 et 2003.

Le surclassement permet à l'ASA Basket d'avoir la possibilité de faire jouer exceptionnellement un licencié dans une équipe de catégorie supérieure. Le surclassement est automatique sans certificat médical pour les juniors de 2001 et 2002.

=> **Assurance :** l'option A est souscrite automatiquement, incluse dans la cotisation et réglée par le club. **L'option C (qui inclut l'option B) est fortement conseillée pour les licenciés salariés.**

TRES IMPORTANT :

Afin d'encourager les gestes barrières, l'ASA a le plaisir d'offrir à tous ces licenciés un sifflet ainsi qu'un chasuble.
Merci de bien vouloir indiquer la taille de chasuble souhaitée à l'occasion de ces deux séances.

La commission Licences :
Maryse DAUFFOUIS 136 rue Renée 49100 ANGERS Tél : 06 89 56 50 36
c.licences@asabasket.asso.fr

Association Sportive d'Avrillé Basket Ball Stade Auguste Delaune
Secrétariat : 14 rue Jean Monnet 49240 Avrillé Site internet :
www.asabasket.asso.fr

Merci de votre coopération